

Décès d'un fidèle dans une église du réveil à Ntoun Des questions sur une mort mystérieuse

Faits d'ailleurs

Il bat à mort une fillette parce qu'elle avait peint sur une de ses photos

À North Beach (Etats-Unis), Dennys Llopiz, 27 ans, a appelé les urgences pour dire que Skylar Hartley, la fille de sa compagne âgée de 3 ans, était inanimée et ne respirait plus. La fillette a été transportée à l'hôpital où les médecins n'ont pu que constater son décès. L'autopsie a révélé un déchirement du foie, des côtes fracturées, une rupture des voies respiratoires, des brûlures et des ecchymoses au visage. Le beau-père a expliqué aux policiers qu'il l'avait découverte inconsciente contre le mur de la douche. Il a également affirmé que, la veille, Hartley était tombée sur des rochers alors qu'ils pêchaient. Sauf que Maria Lopez, la mère âgée de 24 ans, a déclaré qu'ils n'avaient jamais pêché ce jour-là. En fait Dennys a battu à mort la fillette pour la punir d'avoir peint avec du vernis à ongles sur une photo qui lui appartenait. Le suspect a été inculpé de meurtre au premier degré.

Il signale la disparition de sa femme et de ses enfants à la télé, avant d'avouer les avoir tués

Shanann, une femme enceinte de 3 mois, et ses deux filles, Bella, 4 ans, et Celeste, 3 ans, avaient disparu lundi matin dans le Colorado, aux Etats-Unis. C'est Chris Watts, mari de Shanann et père des fillettes, qui avait signalé leur disparition à la police. Il avait expliqué que son épouse, âgée de 34 ans, venait juste de rentrer d'un voyage d'affaires et qu'il avait eu une conversation « émotionnelle » avec Shanann durant 4 heures, avant qu'elle ne disparaisse avec leurs deux filles. Chris Watts, 33 ans, avait témoigné à la télévision et avait lancé un appel à témoins pour retrouver sa femme et ses enfants. Dans une interview accordée mardi à NBC, Chris déclarait « C'est comme si j'étais dans un cauchemar dont je ne peux pas me réveiller ». Jeudi dernier, le trentenaire a été interpellé pour le meurtre de sa femme et de ses deux petites filles. Placé en garde à vue, il avoué avoir commis le triple meurtre. Il n'a pas encore été inculpé, mais a accepté de montrer à la police où se trouvent les trois corps.

Rassemblés par JNE

Styve Claudel ONDO
MINKO
Ntoun/Gabon

Mort naturelle ou empoisonnement ? La question taraude les esprits après le décès de Yves Saint Laurent Mamboundou dans l'église du réveil "La Parole Parlée Branham Tabernacle" de Ntoun. Seule une autopsie pourra expliquer de quoi est mort ce compatriote. Malheureusement, à ce qu'il semble, « cette procédure est onéreuse. En plus de ce qu'elle nécessite une longue attente, étant donné que les examens sont effectués à l'extérieur du pays », indique une source militaire proche de l'investigation.

L'ENSEMBLE des fidèles de l'église du réveil "La Parole Parlée Branham Tabernacle", située à Ntoun, chef-lieu du département du Komo-Mondah, ont vécu en direct une scène pour le moins inhabituelle. En effet, ce dimanche 12 août 2018, un Gabonais d'une trentaine d'années, Yves Saint Laurent Mamboundou, a subitement trouvé la mort dans ce temple religieux.

Cette disparition brusque a aussitôt donné lieu à diverses interprétations, notamment sur les réseaux sociaux, où de personnes ont évoqué l'hypothèse d'un empoisonnement. Pourtant, aux yeux des Officiers de police judiciaire (OPJ) en charge de l'enquête et du responsable de cette église du réveil, le pasteur Charles Kombi, cette piste semble peu crédible.

Des agents de la brigade de gendarmerie territoriale de Ntoun disent avoir eu vent de ce que, quelques jours avant sa mort, Yves Saint Laurent Mamboundou se serait rendu à l'église, afin que le guide spirituel examine sa situation. Ils ajoutent qu'à l'occasion, le jeune homme, qui était accompagné de sa mère et de sa concubine, se trouvait dans un état de fébrilité avancée.

La suite de l'histoire est la suivante: après une séance de prières organisée par le pasteur Charles Kombi, le malade aurait regagné son domicile. Apparemment en bonne santé. Mais, dans la nuit du vendredi 10 août dernier, aux environs de 20 heures, se sentant certainement mal en point, Yves Saint Laurent aurait pris du citron, qu'il aurait ensuite mélangé avec de l'huile d'onction. Malheureusement, après avoir absorbé le breuvage, il se serait mis à vomir sans discontinuer.

Malgré la fatigue, le regretté Mamboundou se serait ensuite rendu au culte



Photo : SCOM

Le temple à l'intérieur duquel Mamboundou a trouvé la mort.

le dimanche 12 août avec ses proches. Après deux heures de prêches, le pasteur Kombi, étonné devant l'état de dégradation de la santé du fidèle, aurait décidé de s'entretenir avec lui. Sur ces entrefaites, le malade l'a informé du mélange qu'il a bu à la maison. A partir de cet instant, tout est arrivé très vite. Juste au terme de nouvelles prières dites par l'homme de Dieu, Mamboundou, qui n'avait rien consommé d'autre depuis trois jours, aurait éprouvé un grand besoin de se désaltérer. Puis, fait étrange, après avoir bu deux verres d'eau plate, il aurait commencé à se plaindre d'une intense chaleur dans le corps. Avant de ressentir une grande envie de prendre un bain. Mais, une fois à la douche de l'église, après s'être déshabillé, notre compatriote s'est écroulé et a rendu subitement l'âme.

« Je me trouvais dans mon bureau, lorsque j'ai été alerté par la famille. Il était trop tard en arrivant à la douche, car Dieu avait déjà rappelé le jeune homme à lui », témoigne le pasteur Charles Kombi que nous avons joint au téléphone, jeudi dernier car, les portes de son église étaient closes à notre passage à Ntoun. **PROCESSUS D'INFORMATION** • Et le ministre du culte d'ajouter : « Cette disparition ne peut en aucun cas être assimilée à un empoisonnement, comme d'aucuns semblent l'attester sans aucune preuve. Ceux qui lisent parfaitement à travers les signes conviendront de ce que Yves Saint Laurent Mamboundou n'avait plus beaucoup de temps devant lui. Car, il ne cessait de souffler aux oreilles de certains fidèles que les portes du Ciel lui étaient ouvertes. Aussi, voudrais-je rassurer les siens qu'à l'heure actuelle, leur fils se trouve dans la

gloire. » Du côté de la brigade territoriale de gendarmerie de Ntoun, l'hypothèse d'un empoisonnement ne peut non plus être attestée en l'absence d'une autopsie. « Cette procédure est onéreuse. En plus de ce qu'elle nécessite une longue attente, étant donné que les examens sont effectués à l'extérieur du pays », a indiqué une source militaire

proche de l'investigation. Le même informateur a relevé que « la situation du disparu aurait plutôt dû être présentée prioritairement à des médecins. Lesquels professionnels auraient effectué tous les examens permettant de découvrir ce dont le malade souffrait réellement ». Selon un OPJ, toutes les parties ont déjà été auditionnées. Et aucune plainte

n'a été déposée, et on en reste au stade des ragots fusant çà et là. En l'état actuel des choses, et en l'absence d'indices majeurs nouveaux, les gendarmes de la brigade territoriale de Ntoun devront se contenter de dresser un procès-verbal d'information au procureur de la République près le tribunal de première instance de Libreville.




COMMUNIQUÉ

LEVÉE DE SUSPENSION

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) informe ses assurés de **LA LEVÉE DE SUSPENSION** de sa convention avec la **Polyclinique BETHESDA** et de la reprise de leur partenariat.

Cette levée est consécutive à la correction des anomalies observées dans cette structure. En effet, des irrégularités avaient été constatées lors de la visite d'inspection mensuelle de nos services courant 2018.

Toutefois, nous tenons à signaler que nos équipes effectueront mensuellement des visites de contrôle programmées ou inopinées dans cet établissement et dans tous les autres établissements conventionnés afin de garantir à nos assurés une meilleure qualité de soins.

Fait à Libreville, le 14 Août 2018

Le Directeur Général

Renaud ALLOGHO AKOUE



La solidarité a un sens

